



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

## Complément indemnitaire annuel 2017 et 2018

Question écrite n° 16550

### Texte de la question

Mme Caroline Fiat interroge M. le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse et lui demande de bien vouloir lui faire connaître, par Direction de son administration centrale, pour l'année 2017 d'une part, et pour l'année 2018, d'autre part, le nombre d'attachés principaux à temps plein totalisant plus de trente années d'ancienneté doté d'un Complément indemnitaire annuel (CIA) 2018 d'un montant inférieur à 900 euros brut.

### Texte de la réponse

En 2017, 11 attachés principaux à temps plein totalisant plus de 30 ans d'ancienneté ont perçu un complément indemnitaire annuel de moins de 900 euros bruts. En 2018, 7 attachés principaux à temps plein totalisant plus de 30 ans d'ancienneté ont été dotés d'un complément indemnitaire annuel de moins de 900 euros bruts.

### Données clés

**Auteur :** [Mme Caroline Fiat](#)

**Circonscription :** Meurthe-et-Moselle (6<sup>e</sup> circonscription) - La France insoumise

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 16550

**Rubrique :** Fonctionnaires et agents publics

**Ministère interrogé :** [Éducation nationale et jeunesse](#)

**Ministère attributaire :** [Éducation nationale et jeunesse](#)

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [5 février 2019](#), page 1032

**Réponse publiée au JO le :** [9 avril 2019](#), page 3267